

## Un grand principe

Le pape François a publié récemment une lettre apostolique sur la liturgie. En latin, ce texte porte le titre « magnum principium » « (un grand principe) ». Le texte porte la date du 3 sept. 2017 et n'est pas encore traduit en français. Au début de son texte, le pape rappelle un « grand principe » du Concile Vatican II, notamment la nécessité d'avoir des textes liturgiques compréhensibles par les fidèles. Ce document apporte une modification du droit de l'Eglise (cf. canon 838). Le pape donne une responsabilité plus importante aux conférences épiscopales et élargit les critères pour les traductions liturgiques.

Peu de temps après la publication de la lettre apostolique, le Cardinal Sarah, responsable de la congrégation romaine pour la liturgie, a rédigé un commentaire de ce texte qui en relativisait beaucoup l'importance. La réaction du pape n'a pas tardé. Comme le disait la presse catholique, le Cardinal Sarah était vite « recadré » par une lettre du pape François.

Pourquoi s'intéresser à une querelle vaticane, qui ressemble à un de ces débats de spécialistes qui échappent largement au commun des mortels. Ainsi le pape François, par exemple, se voit obligé d'expliquer le sens qu'il donne aux termes « recognitio » et « confirmatio ». Mais au-delà de ces disputes, la lettre apostolique fait apparaître, une fois encore, la personnalité et les convictions du pape. On peut déjà constater qu'il n'hésite pas à « taper sur la table » quand on cherche à contrer son action. Derrière une image très avenante, se cache une main qui conduit avec une fermeté certaine la barque de Pierre. Mais cette observation est un peu anecdotique, car l'essentiel est ailleurs.

Dès le début de son pontificat, le pape met en avant la « synodalité » dans l'Eglise. Il ne veut pas exercer son ministère en solitaire, mais d'une manière collégiale. L'organisation des différents synodes le manifeste. Les résultats du travail synodal étaient largement repris par deux exhortations apostoliques. Elles comportent des références aux conférences épiscopales de différents pays, ce qui est une nouveauté. Auparavant le magistère se contentait de se citer lui-même. La lettre apostolique et la réaction rapide aux commentaires du Cardinal Sarah montre la volonté du pape de lutter contre une centralisation romaine trop forte. Il renforce ainsi, au moins symboliquement, le rôle des conférences épiscopales. Derrière cette question très concrète, apparaît une représentation de l'Eglise. En renforçant le rôle des conférences épiscopales, le pape travaille dans le sens d'une Eglise qui n'est pas un organisme mondial géré par une administration centrale qui serait à Rome. Depuis le concile, l'Eglise a du mal à sortir de ce type de fonctionnement. En effet, l'Eglise universelle est une communion des Eglises locales. La cellule fondamentale de l'Eglise est le diocèse, présidé par un évêque. Avec la lettre apostolique, le pape donne une importance plus grande aux conférences épiscopales. Elles sont un lieu privilégié pour vivre la synodalité entre les évêques. Le pape s'appuie davantage sur le discernement pastoral des évêques et limite l'administration centrale. Il favorise ainsi une compréhension de l'Eglise qui est plus conforme aux intuitions du concile Vatican II.

Un deuxième point de la lettre apostolique « magnum principium » est également significatif. Le pape François donne aussi des indications pour les traductions liturgiques. Ils parlent d'une

triple fidélité. Bien évidemment, la traduction doit rester fidèle au texte original, généralement rédigé en latin. Ensuite, cette traduction doit également respecter la langue dans laquelle le texte est traduit. Une traduction mot par mot n'est pas fidèle au génie propre d'une langue. Traduire signifie toujours transposer dans un autre contexte culturel. Tout cela est important, mais pas vraiment nouveau. Mais le pape François ajoute un troisième point. Le texte doit être compréhensible pour les destinataires. Autrement dit, le pape affirme qu'il ne suffit pas de traduire fidèlement un texte, encore faut-il qu'il soit compréhensible par les destinataires, c'est-à-dire pour le peuple de Dieu qui se rassemble pour rendre grâce à Dieu.

Derrière cette question de la traduction des livres liturgiques, on retrouve donc un point d'insistance qui caractérise le pape : ce qui compte d'abord, ce sont les personnes. A quoi sert une belle traduction liturgique, si les destinataires ne comprennent pas ce que le texte exprime. Dès le début du document, le pape rappelle justement un grand principe, un « magnum principium », du dernier concile. La liturgie doit être accordée à la compréhension du peuple. En effet, le concile ne disait-il pas que la célébration liturgique doit viser « la participation pleine, consciente et active de tout le peuple » (SC 14).

Ce conflit entre le pape François et le Cardinal Sarah, qui se déroule plus ou moins dans les coulisses du Vatican, fait donc apparaître deux grandes orientations du pape pour l'Eglise.

H.B.

*SC= Sacrosanctum Concilium (La sainte liturgie)*